

Irlande

Place du tourisme dans l'économie

En 2006, les recettes assurées par les touristes nationaux et étrangers, d'un montant de 6.09 milliards EUR, ont représenté au total une part du PNB qui équivaut à 5.63 milliards EUR compte tenu des effets multiplicateurs (directs, indirects, induits et dus à l'« interaction avec l'administration »). En conséquence, le montant total des recettes touristiques a représenté 3.7 % du PNB.

Le nombre total de personnes travaillant dans le secteur du tourisme et de l'accueil en Irlande en 2006 est estimé à 249 338 (soit 1.4 % de plus qu'en 2005), dont près de 203 000 salariés employés toute l'année. Le nombre de salariés travaillant dans des secteurs liés au tourisme est indiqué au tableau 3.54 pour chaque année de la période 2004-2006.

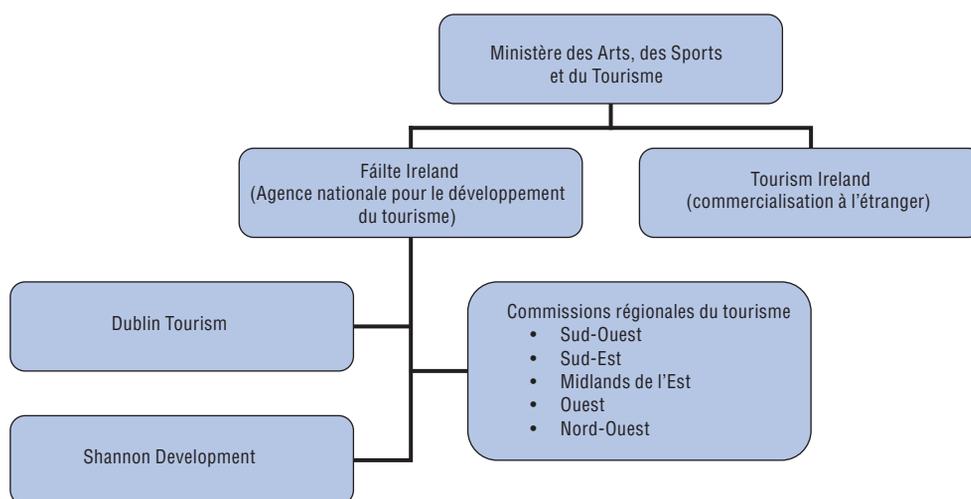
Les recettes publiques assurées par la taxation des dépenses de tourisme ont été estimées à 2.75 milliards EUR, dont 2.27 milliards imputables aux touristes étrangers. En 2006, la valeur des exportations de biens et services de l'Irlande a été estimée à 140.15 milliards EUR, dont 4.69 milliards sont directement attribuables au tourisme et représentent 3.3 % des exportations.

2006 a été une année record pour le tourisme irlandais puisque le nombre de visiteurs étrangers a atteint le chiffre sans précédent de 7.7 millions, soit une progression de 10.5 % par rapport à 2005, et de 9.9 % du point de vue des recettes. Pour le tourisme interne, l'augmentation enregistrée cette même année a été de 14 %.

Les dépenses des touristes étrangers, notamment celles des visiteurs en provenance d'Irlande du Nord, se sont élevées à 4 milliards EUR en 2006 (contre 3.7 milliards en 2005). Si l'on ajoute les 660 millions EUR de recettes assurées par les visiteurs étrangers à des transporteurs irlandais (contre 600 millions en 2005), le montant total des rentrées de devises s'est élevé à 4.69 milliards EUR (contre 4.3 milliards en 2005). Les dépenses liées au tourisme interne ont atteint 1.4 milliard EUR (contre 1.16 milliard en 2005), ce qui porte le chiffre d'affaires total de l'industrie touristique en 2006 à 6 milliards EUR (contre 5.4 milliards en 2005).

Organisation du tourisme

L'Irlande a procédé à une réforme de grande envergure des structures du tourisme national ces dernières années en créant Fáilte Ireland (organisme national chargé du développement du tourisme et de la commercialisation au plan interne) et Tourism Ireland (graphique 3.17). Tourism Ireland a été créé en décembre 2001 dans le cadre de l'Accord de paix d'Irlande du Nord (Accord du Vendredi saint) pour promouvoir l'ensemble de l'île comme destination touristique. Plus récemment, les anciennes autorités régionales en

Graphique 3.17. **Organigramme des organismes de tourisme irlandais**

Source : OCDE, d'après le ministère des Arts, des Sports et du Tourisme, 2007.

matière de tourisme ont été dissoutes et Fáilte Ireland leur a succédé pour assurer un développement plus cohérent du tourisme régional.

Budget du tourisme

L'administration du secteur du tourisme au niveau national est confiée à la Division du tourisme du ministère des Arts, des Sports et du Tourisme. Le budget total du tourisme en 2006 a été supérieur à 140 millions EUR. Ce montant a été accordé aux deux agences responsables du tourisme – Fáilte Ireland et Tourism Ireland. En 2007, un montant record de 154 millions EUR a été affecté au budget des services touristiques. Ces fonds incluent une provision spéciale pour le développement de produits et les activités de commercialisation et de promotion.

En dehors du secteur privé, la principale source de financement est le budget national général du tourisme décrit plus haut. Certains allègements fiscaux liés au développement du tourisme ont également été accordés ces dernières années et des fonds de l'UE (au titres des Programmes Peace et INTERREG) ont également financé des activités liées au tourisme.

Politiques et programmes liés au tourisme

En ce qui concerne l'évolution récente de la politique du tourisme en Irlande, on peut notamment signaler les faits suivants :

Environnement législatif et réglementaire

Les lois sur le tourisme 1939-2003 prévoient la création et la gestion en tant que société de l'Agence nationale pour le développement du tourisme (Fáilte Ireland), ainsi que la mise en place du cadre réglementaire pour la promotion du tourisme et le développement des installations et services touristiques. On a aboli en 2006 les autorités régionales en matière de tourisme, qui étaient des sociétés quasi indépendantes et qui ont été remplacées par les nouveaux Conseils régionaux pour le développement du tourisme relevant de Fáilte Ireland.

Tourisme interne/récepteur/émetteur

Dans son rapport publié en 2003, le Groupe d'examen de la politique du tourisme a fixé deux objectifs consistant d'une part à doubler d'ici à 2012 le niveau des dépenses des visiteurs étrangers par rapport à 2003 (c'est-à-dire à le porter à un total de 8 milliards EUR) et d'autre part, à faire passer le nombre de visiteurs de 6.4 à 10 millions. En fait, le nombre des visiteurs en provenance de l'ensemble des principaux marchés de l'Irlande en 2006 a dépassé tous les objectifs fixés par Tourism Ireland pour cette même année, et il apparaît que le pays est en avance sur les plans de 2003, puisque le nombre de visiteurs a été de 7.7 millions et que les recettes ont atteint 4.7 milliards EUR dès 2006.

Compétitivité (productivité, innovation, qualité, etc.)

La Confédération irlandaise de l'industrie touristique a établi un rapport sur la compétitivité qui souligne notamment l'importance pour la compétitivité des éléments autres que les prix.

Tourisme durable (environnemental, économique, social)

Fáilte Irelande (Agence nationale pour le développement du tourisme) a créé un Service de l'environnement chargé de promouvoir les pratiques exemplaires dans l'industrie touristique et la protection de l'environnement. Une étude des bonnes pratiques environnementales dans ce secteur a également été demandée.

Ressources humaines (perfectionnement, pénurie de main-d'œuvre, obstacles sur le marché, immigration et main-d'œuvre, etc.)

Au cours des trois dernières années, Fáilte Irelande a lancé une série de nouveaux programmes d'aide à l'industrie, notamment une Stratégie de mise en valeur des ressources humaines, un Programme de développement de la gestion et un programme de renforcement des capacités au niveau des comtés qui visent tous les PME opérant dans le secteur du tourisme.

Développement d'une culture de l'évaluation (analyse comparative des performances, objectifs et indicateurs)

Tourism Irelande a entrepris un projet pilote comparant les services offerts en ligne respectivement par l'Irlande et par ses principaux concurrents sur ses quatre principaux marchés du point de vue du coût, de la disponibilité, et du choix des vols, des hôtels et de la location de voitures. Il en ressort que l'Irlande est très compétitive dans ces secteurs.

Activités internationales et intra-régionales

Il existe une coopération étroite entre les autorités responsables du tourisme de la République d'Irlande et celles d'Irlande du Nord. Tourism Ireland Ltd a été créé en décembre 2000 dans le contexte de l'Accord du Vendredi saint pour commercialiser l'ensemble de l'Irlande en tant que destination touristique. Les deux parties se sont mises d'accord sur une approche commune au Nord et au Sud en ce qui concerne le décaissement des futurs crédits de l'UE destinés à financer des projets touristiques durant la période 2007-13.

Encadré 3.9. Exemples d'initiatives récentes prises en Irlande dans le domaine du tourisme

- Le Groupe d'exécution du plan d'action en faveur du tourisme a présenté son rapport d'avancement final en mars 2006. Il a recensé un certain nombre de domaines d'action clés.
- À ce jour, plus de 46.2 millions EUR ont été affectés à 75 projets à l'échelon national, dans le cadre du Programme de développement de produits touristiques bénéficiant du soutien du FEDER.
- Le Plan national de développement 2007-2013, publié en janvier 2007, prévoit un niveau record d'investissement (800 millions EUR) pour le développement et la commercialisation des produits touristiques jusqu'en 2013.
- Le budget national pour 2007 a prévu des abattements sur la TVA applicable à certaines activités liées à des conférences.
- Un nouveau programme pilote visant à encourager le développement durable du tourisme le long de la rivière Shannon a été annoncé en janvier 2007.

Principales formes de tourisme

À la suite de recherches approfondies, Tourism Ireland a constaté que ces dernières années, les visiteurs étrangers se concentraient essentiellement sur les lieux présentant un intérêt culturel et historique. Ces « amateurs de culture » représentent 39 % du nombre total de personnes passant leurs vacances dans la République d'Irlande. C'est de ce groupe que l'Irlande attend le plus. Tourism Ireland envisage de faire connaître les activités proposées dans un certain nombre de domaines pour attirer cette catégorie de visiteurs dans les années à venir.

Liaisons entre la politique du tourisme et les autres politiques

Fiscalité

Dans le budget 2007, on constate plusieurs modifications du système de TVA qui auront un effet positif sur le tourisme. On peut citer ainsi la réduction de la TVA sur les frais d'hébergement des participants aux conférences et le relèvement du seuil d'assujettissement à la TVA pour les services assurés par de petites entreprises de tourisme comme les chambres d'hôtes.

Transport

Le ministère des Arts, des Sports et du Tourisme et les organismes de tourisme collaborent étroitement avec le ministère des Transports et l'Office national des routes. La stratégie de l'Irlande en matière de transport, « Transport 21 », englobe de nombreux éléments routiers et ferroviaires qui contribueront sensiblement au développement du tourisme lorsqu'ils auront été mis en œuvre.

Les autorités de l'aéroport de Dublin ont publié un plan qui prévoit l'aménagement d'un nouveau terminal pour 2009 et d'autres installations nouvelles, notamment la construction d'une jetée supplémentaire qui doit être achevée en 2007.

Culture

L'expansion de l'Abbey Theatre de Dublin est actuellement le projet prioritaire du ministère des Arts, des Sports et du Tourisme en matière d'infrastructures culturelles. Un site approprié a été identifié et les travaux préliminaires indispensables sont achevés. On a également commencé à établir des plans concernant d'importants travaux de rénovation du National Concert Hall. Un groupe directeur interagences et une équipe de projet ont été mis en place pour superviser ces travaux.

Éducation

Les instituts de technologie présents dans tout le pays offrent des cours de formation au tourisme, suivis par 2 500 élèves en 2006. Fáilte Ireland propose une série de programmes de formation et d'enseignement aux salariés du secteur du tourisme. Cet organisme dispose d'un service spécialisé qui fournit des informations sur les débouchés dans ce secteur. On prévoit que Fáilte Ireland formera une dizaine de milliers de personnes en 2007, en s'efforçant davantage d'améliorer les niveaux de compétence et de renforcer les capacités de l'industrie touristique. En 2006, Fáilte Ireland a mis en place un programme de réseaux d'apprentissage au niveau des comtés qui a pour but d'offrir des activités de formation et de perfectionnement aux dirigeants (propriétaires ou salariés) de PME touristiques. En 2006, 460 personnes ont participé à ce programme.

Commerce

Tourism Ireland participe à des missions commerciales à l'étranger. Tout récemment (janvier 2007), cet organisme a participé à l'une de ces missions au Moyen-Orient.

Investissements directs étrangers

Ces dernières années, plusieurs chaînes d'hôtels internationales ont investi dans des hôtels en Irlande. Dernièrement, le groupe Ritz-Carlton a décidé de s'implanter dans le pays. L'Hôtel Ritz-Carlton Powerscourt, dans le Comté de Wicklow, qui doit ouvrir ses portes dans le courant de l'année, devrait assurer à l'industrie touristique irlandaise jusqu'à 60 millions EUR de recettes annuelles.

Partenariat public/privé

En mai 2006, le ministre des Arts, des Sports et du Tourisme a créé le Groupe d'exécution de la stratégie touristique, chargé de mettre en œuvre les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe d'examen de la politique du tourisme publié en 2003. Ce groupe collabore avec des services et des agences de l'industrie touristique et de l'État pour prendre des mesures dans un certain nombre de domaines clés. La Confédération irlandaise de l'industrie touristique participe activement aux travaux du groupe.

En 2006, Fáilte Ireland a lancé un programme de renforcement des capacités au niveau des comtés visant spécifiquement les PME et micro-entreprises touristiques.

Une nouvelle initiative concernant les pratiques touristiques exemplaires, *Optimus*, conçue par Fáilte Ireland et Excellence Ireland, a été lancée en mai 2004. Il s'agit d'instituer un modèle d'excellence pour les entreprises, lié au système de récompenses de la Fondation européenne pour le management par la qualité (EFQM). Les nouvelles stratégies relatives aux produits présentant un intérêt particulier incorporent des recommandations concernant l'assurance qualité et le respect de normes rigoureuses.

Profil statistique

Tableau 3.52. **Tourisme récepteur : arrivées internationales et recettes**

	Unité	2001	2002	2003	2004	2005
Visiteurs	Milliers	5 990	6 065	6 369	6 575	6 978
<i>dont :</i>						
Royaume-Uni	Milliers	3 462	3 579	3 719	3 681	3 825
Autres pays d'Europe	Milliers	1 357	1 392	1 497	1 600	1 912
États-Unis et Canada	Milliers	912	849	904	977	951
Recettes	Millions EUR	3 935	3 989	4 057	4 065	4 272

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/282720305654>

Source : Ministère des Arts, des Sports et du Tourisme, 2007.

Tableau 3.53. **Tourisme émetteur : départs internationaux et dépenses**

	Unité	2001	2002	2003	2004	2005
Départs	Milliers	4 216	4 634	4 929	5 409	6 113
Dépenses de tourisme	Millions EUR	3 600	4 310	4 586	4 661	5 270

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/282777351827>

Source : Ministère des Arts, des Sports et du Tourisme, 2007.

Tableau 3.54. **Emploi dans le tourisme**

	2004	2005	2006
Emploi dans le secteur du tourisme	244 089	245 959	249 338
<i>dont :</i>			
Hôtels	53 637	54 095	55 768
Restaurants	41 367	43 309	45 200
Locaux disposant d'une licence	92 000	88 986	87 998
Services et attractions touristiques	35 016	36 421	37 102

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/282805512334>

Source : Fáilte Irelande (Agence nationale de développement du tourisme), 2007.

Tableau 3.55. **Nombre d'entreprises de tourisme**

	2001	2002	2003	2004
Nombre d'entreprises de tourisme	9 895	11 828	12 363	11 348
<i>dont :</i>				
Hôtels	..	776	787	777
Restaurants	3 484	3 945	4 279	3 865
Bars	6 142	6 778	6 896	6 311
Agences de voyages	269	329	401	394

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/283002808335>

Source : Bureau central de statistique, Enquête annuelle sur les services, 2007.

Synthèse

Le chapitre suivant décrit dans ses grandes lignes le secteur du tourisme dans 32 pays : les 30 membres de l'OCDE, la Roumanie et l'Afrique du Sud. Chaque section par pays comprend les cinq grandes rubriques suivantes :

- Place du tourisme dans l'économie.
- Organisation du tourisme.
- Budget du tourisme.
- Politiques et programmes liés au tourisme.
- Profil statistique.

Pour de plus amples détails, le tableau synoptique de l'annexe 3.A1 indique les principaux sites Internet des administrations nationales responsables du tourisme, des organismes touristiques nationaux et des autres organisations importantes par rapport au tourisme.

Ce chapitre porte essentiellement sur le tourisme international (récepteur et émetteur). Il comprend également des données partielles sur le tourisme interne fondées sur les sources du compte satellite du tourisme ou des enquêtes nationales. D'une façon générale, la plupart des pays ne fournissent pas régulièrement de données chiffrées sur le tourisme interne (nombre de voyages touristiques effectués chaque année), et ces données ne se prêtent guère à des agrégations et à des comparaisons internationales.

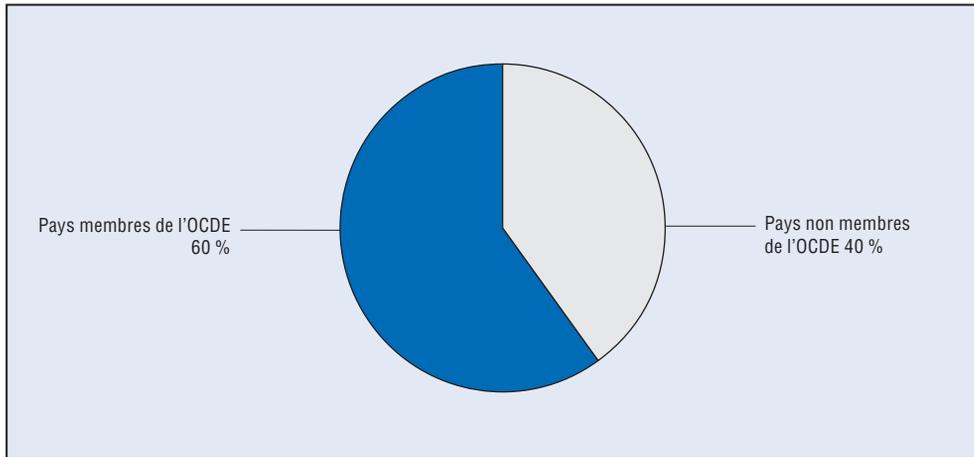
Le nombre d'arrivées de touristes internationaux est toutefois enregistré pour presque tous les pays. Les données sur 2005, année la plus récente pour laquelle on dispose de données complètes, indiquent que le nombre total d'arrivées de touristes internationaux s'est élevé à 802 millions (Organisation mondiale du tourisme). Dans les pays membres de l'OCDE, ce nombre a atteint 481.5 millions cette même année, et selon cette mesure, ces pays représentent 60 % de l'ensemble du tourisme international (graphique 3.1).

Huit des dix principales destinations touristiques du monde sont examinées dans le présent chapitre, la Chine et la Russie constituant les deux exceptions. Ces huit pays – France, Espagne, États-Unis, Italie, Royaume-Uni, Mexique et Autriche – ont totalisé 308.9 millions d'arrivées en 2005, soit 38.5% du total mondial.

Place du tourisme dans l'économie

L'importance du tourisme dans l'économie de ces 32 pays est très variable, mais d'une façon générale toutefois, ce secteur représente pour beaucoup d'entre eux une part importante du produit intérieur brut (PIB) et des exportations de services (voir chapitre 1, *Nouveau paradigme pour la politique du tourisme international*), et également une part considérable du nombre total d'emplois. Bien que les données disponibles pour ces

Graphique 3.1. **Arrivées de touristes internationaux au niveau mondial, 2005**

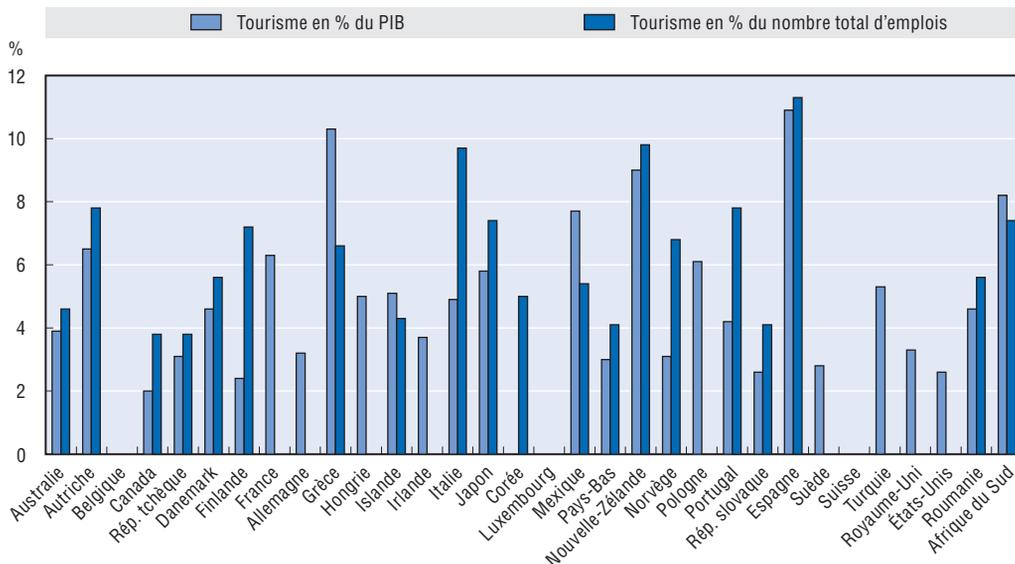


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/280843044188>

mesures assurent une couverture variable (voir les sections consacrées aux différents pays), le graphique 3.2 donne une idée de l'importance du tourisme dans l'économie.

Il est clair que le tourisme joue un rôle économique important dans de nombreux pays examinés ici. Pour certaines grandes destinations du monde, il joue un rôle crucial du point de vue de l'emploi et des rentrées de devises.

Graphique 3.2. **Place du tourisme dans l'économie, 2006**



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/280846825177>

Organisation du tourisme

La façon dont le secteur du tourisme est traité dans les structures étatiques est très variable d'un pays à l'autre. En outre, ces structures étant elles-mêmes à géométrie

variable, il est difficile de savoir exactement de quel portefeuille relève le tourisme. Toutefois, le fait que 15 pays membres de l'OCDE disposent d'un ministère ou d'un secrétariat d'État dont le titre comprend le mot « tourisme » témoigne de l'importance économique et politique croissante de ce secteur.

Plusieurs pays disposent d'un ministère du Tourisme spécialisé (Grèce, Mexique et Nouvelle-Zélande), mais dans la plupart des cas, le portefeuille du tourisme est rattaché aux ministères de l'Économie, de l'Industrie, du Commerce ou des PME (Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, Roumanie, Suède et Suisse) et, dans quelques autres pays, aux ministères du Développement régional (République tchèque et Hongrie), de la Culture et des Sports (Irlande, Corée, Pologne, Turquie et Royaume-Uni), de l'Environnement (Afrique du Sud) ou des Transports (Japon).

Budget du tourisme

Les questions de taux de change et, tout spécialement, les différentes façons dont les gouvernements envisagent le financement public de ce secteur compliquent la comparaison des budgets du tourisme. Les sections par pays fournissent de plus amples détails à ce sujet.

On peut dire toutefois que d'une façon générale, le principal poste de dépenses publiques en faveur du tourisme recouvre le plus souvent les fonds accordés aux offices nationaux du tourisme – ou organismes équivalents – à des fins de commercialisation internationale. On peut dire, là encore d'une façon générale, que ce sont le plus souvent ces offices qui sont chargés de « vendre » le pays comme destination touristique aux visiteurs étrangers. Les régions ou destinations spécifiques sont ensuite responsables de leur propre promotion dans le pays concerné, mais les gouvernements nationaux dissuadent généralement les régions de se lancer elles-mêmes directement dans des opérations de commercialisation internationale qui sont souvent coûteuses. Dans certains pays comme les États-Unis, où l'on estime que le pays jouit par définition d'une grande notoriété internationale, les budgets de commercialisation internationale sont limités.

En ce qui concerne le tourisme interne, les pays sont de plus en plus conscients de l'intérêt économique qu'il y a à encourager les gens à prendre leurs vacances sans quitter le territoire national, tant au niveau de la balance des paiements (puisque sont évitées les dépenses liées à des vacances à l'étranger) qu'en raison du coup de fouet qu'un secteur du tourisme dynamique peut donner à l'économie. En conséquence, les offices nationaux du tourisme et autres organismes publics de tourisme s'emploient de plus en plus à faire connaître à la population le potentiel touristique de son propre pays.

Politiques et programmes liés au tourisme

Les investissements publics consacrés au tourisme varient beaucoup d'un pays à l'autre, et pour de plus amples détails, il convient de se reporter aux sections par pays.

En tant qu'activité économique permettant de créer des emplois et de la valeur ajoutée et d'assurer des rentrées de devises, le tourisme est de plus en plus considéré comme un secteur dans lequel des investissements publics peuvent se justifier, et ce dans un certain nombre de domaines. Les plus courants sont les suivants :

- Programmes d'investissement dans des infrastructures susceptibles de faciliter l'accès aussi bien des ressortissants du pays que des étrangers à l'industrie touristique.

- Programmes d'aide au secteur des petites entreprises, dans lequel les PME jouent un rôle prédominant d'un point de vue numérique ; programmes visant à améliorer la qualité du tourisme, le plus souvent par des activités de formation.
- Programmes visant à améliorer la qualité des installations et services touristiques (ce qui implique souvent l'instauration et le maintien de normes nationales de qualité et de systèmes d'agrément de la qualité).
- Systèmes d'agrément du personnel du secteur du tourisme (par exemple, octroi de licences aux guides touristiques).
- Mesures propres à créer un climat des affaires et de l'investissement favorable au secteur du tourisme et qui encourage le secteur privé à jouer un rôle d'investisseur de premier rang.

En outre, les gouvernements sont de plus en plus conscients du fait qu'ils peuvent faciliter l'accès des visiteurs étrangers à leur pays en suivant des politiques de plus en plus libérales dans le domaine du transport aérien. En ce qui concerne la politique environnementale et la conservation, ils participent également de façon plus directe à la promotion de politiques respectueuses de l'environnement qui réduisent les effets négatifs du tourisme sur le milieu naturel et pérennisent le plus possible leur industrie touristique.

Un certain nombre de pays s'intéressent concrètement au concept de partenariat public-privé dans le secteur du tourisme : ils financent des offices nationaux de tourisme et développent des réseaux de services touristiques consistant par exemple à donner des renseignements aux touristes au niveau local, et mettent aussi en œuvre des programmes d'investissement visant à attirer les investisseurs privés vers le secteur du tourisme en fournissant des fonds publics comme capital d'amorçage.

À l'initiative des autorités nationales, des conseils en matière d'action et des mesures de facilitation aident également de plus en plus l'industrie touristique et en particulier les petites entreprises à faire face à l'intensification rapide de la concurrence internationale dans le domaine du tourisme. On s'efforce maintenant très activement d'utiliser au maximum les technologies en ligne pour permettre aux entreprises de tourisme de s'accommoder et de tirer parti de la mondialisation rapide des marchés touristiques et de la commercialisation du tourisme. Les systèmes d'information et de réservation sont au cœur d'un grand nombre de ces initiatives du fait que les liaisons Internet directes entre les touristes et les prestataires de services se renforcent et qu'il est de moins en moins nécessaire de faire appel à des intermédiaires comme des agents de voyages.

Enfin, non seulement les gouvernements appliquent des politiques et programmes nationaux et encouragent la constitution de pôles d'activité et de réseaux dans le secteur du tourisme, mais ils sont de plus en plus conscients des avantages potentiels que peut assurer une coopération internationale au niveau de la commercialisation et de la promotion du tourisme, et jouent généralement un rôle de chef de file dans le développement de liaisons touristiques avec d'autres pays souvent voisins.

Résumé

En bref, le tourisme prend de l'importance aux yeux des gouvernements en tant qu'activité économique, ce qui justifie une attention particulière au niveau de la politique nationale. Dans beaucoup de pays, il est déjà plus important, du point de vue économique, que certains secteurs plus traditionnels, comme l'agriculture, auxquels les responsables

politiques accordaient jusqu'à présent davantage d'attention. La puissance publique prend conscience des avantages et risques potentiels inhérents au secteur du tourisme pour le développement de l'économie nationale. Un examen plus attentif de ce chapitre illustrera les nombreuses initiatives prises par les gouvernements dans ce secteur et aidera le lecteur à comparer l'expérience de son propre pays et les pratiques internationales exemplaires.

Références méthodologiques de base

Les définitions suivantes sont fondées sur les Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme (RIST) des Nations Unies et OMT (1994), Nations Unies, Madrid et New York.

Tourisme récepteur

Les *arrivées liées au tourisme récepteur* correspondent aux arrivées de visiteurs internationaux (ou non résidents) sur le territoire économique du pays de référence.

Les *visiteurs* comprennent : a) les *touristes* : un touriste est « un visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement collectif ou privé dans le pays visité » ; b) les *visiteurs de la journée* : un visiteur de la journée est « un visiteur qui ne passe pas la nuit dans un hébergement collectif ou privé dans le pays visité ».

Lorsqu'une personne se rend dans le même pays plusieurs fois durant l'année, le nombre correspondant d'arrivées est enregistré. De même, si une personne visite plusieurs pays au cours d'un même voyage, son arrivée dans chaque pays est enregistrée séparément. Le nombre d'*arrivées* ne peut donc pas être supposé égal à celui des voyageurs.

Les *données sur les recettes touristiques* figurent dans la rubrique « voyage, crédits » de la balance des paiements de chaque pays et correspondent aux « dépenses des visiteurs non résidents (touristes et visiteurs de la journée) » sur le territoire économique du pays de référence.

Les *données sur les recettes de transport* figurent dans la rubrique « transport, services voyageurs, crédits » de la balance des paiements de chaque pays et correspondent « aux dépenses de transport des visiteurs non résidents (touristes et visiteurs de la journée) » sur le territoire économique du pays de référence.

Tourisme émetteur

Les *départs* liés au tourisme émetteur correspondent aux départs de visiteurs résidents en dehors du territoire économique du pays de référence.

Les *données sur les dépenses de tourisme* dans les autres pays figurent dans la rubrique « voyages, débits » de la balance des paiements de chaque pays et correspondent aux « dépenses des visiteurs résidents (touristes et visiteurs de la journée) » en dehors du territoire économique du pays de référence.

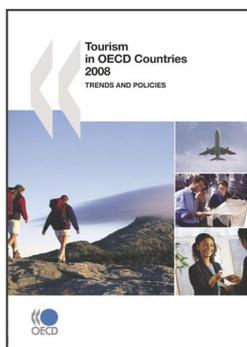
Les *données sur les dépenses de transport* dans d'autres pays figurent dans la rubrique « transport, services voyageurs, débits » de la balance des paiements de chaque pays et correspondent aux « dépenses de transport des visiteurs résidents (touristes et visiteurs de la journée) » en dehors du territoire économique du pays de référence.

Symboles et sigles utilisés

. . Non disponible

Table des matières

Résumé	7
Chapitre 1. Nouveau paradigme pour la politique du tourisme international	13
Le tourisme : un secteur économique stratégique	14
Accroître la compétitivité et la productivité dans les industries liées au tourisme	18
Exploitation du potentiel des destinations	22
Le rôle de l'entrepreneuriat et de l'innovation	24
L'environnement commercial et les destinations touristiques concurrentielles	27
Bibliographie	31
Chapitre 2. Mondialisation, PME et développement du tourisme	33
2.A. Renforcer le rôle des PME dans l'industrie mondiale du tourisme	35
Introduction	36
Le tourisme : une industrie mondiale	36
Chaînes de valeur mondiales, réseaux et grappes d'entreprises	38
Modes de fonctionnement des PME et défis qu'elles doivent relever : conclusions des études de cas	42
Conclusions pour les PME	53
Implications pour l'action des pouvoirs publics	56
Bibliographie	61
Annexe 2.A1. Études de cas de l'industrie du tourisme	62
2.B. Libéralisation du commerce des services et développement du tourisme	65
Introduction	66
Définition et mesure du secteur du tourisme	66
Effets du tourisme sur l'ensemble de l'économie	67
Contraintes pesant sur le développement du tourisme : études de cas sur l'Afrique et l'Asie	72
Pratiques anticoncurrentielles nuisant au tourisme	84
Incidences quant à la politique à suivre	85
Conclusion	91
Notes	92
Bibliographie	92
Annexe 2.A2. Contraintes pesant sur le tourisme, réactions des pouvoirs publics et résultats dans les cinq pays faisant l'objet d'une étude de cas	94
Chapitre 3. Profils par pays : évolution de la politique du tourisme et tendances	97
Synthèse	101
Profils par pays	109-262
Annexe 3.A1. Les administrations nationales du tourisme et leurs sites Internet	263



Extrait de :
Tourism in OECD Countries 2008
Trends and Policies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264039773-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « Irlande », dans *Tourism in OECD Countries 2008 : Trends and Policies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264039698-16-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.